

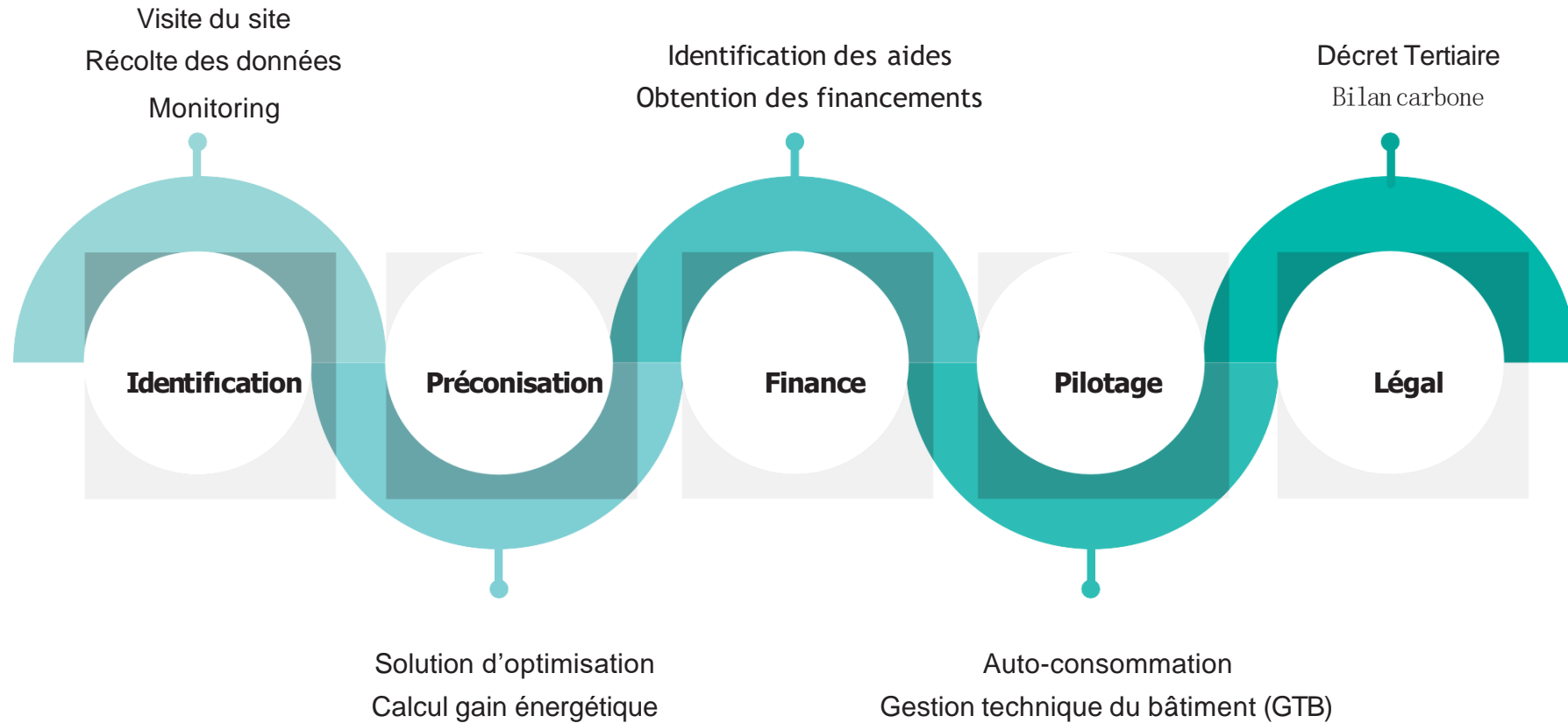


# cozen

— BE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE —

# Notre chaîne de valeur

Un accompagnement global dans vos démarches de décarbonation



# Nos solutions de diagnostic et audit

## Différentes typologies d'audit

	Diagnostic Flash	Audit simple	Audit réglementaire
	Réduction de vos consommations énergétiques		
Objectifs	Déterminer <b>rapidement</b> les gisements de CEE applicables	Démarche <b>volontaire</b> de réduction des consommations	Répondre à <b>une obligation réglementaire</b>
Cible préférentielle	Tertiaire / Industrie	Tertiaire	Industriels
Particularités	Les leviers actionnés sont partiellement financés	Focus sur l'analyse des usages énergétiques	Campagnes de mesurage et réalisées + Nécessité d'avoir un prestataire <b>accrédité OPQIBI</b>
Déplacement sur site	À définir	Oui + pose <b>d'outils de mesure (en option)</b>	Oui + pose <b>d'outils de mesure</b>
Avantages	Rapidité et coûts	Durée de réalisation moins longue	Dégré de précision et expertise plus poussée

# Les solutions de financement

## Les différents contrats de 1/3 financeurs

### Contrat projet avec des bénéficiaires

- **Contrat de valorisation** projet par projet
- **Prix garanti** à la date d'engagement de la commande travaux jusqu'à sa réception
- **Conseil** pour la rédaction des CDC travaux afin de maximiser volume de CEE
- **Suivi** adapté au projet client, afin de garantir la valorisation

### Contrat de partenariat avec installateurs

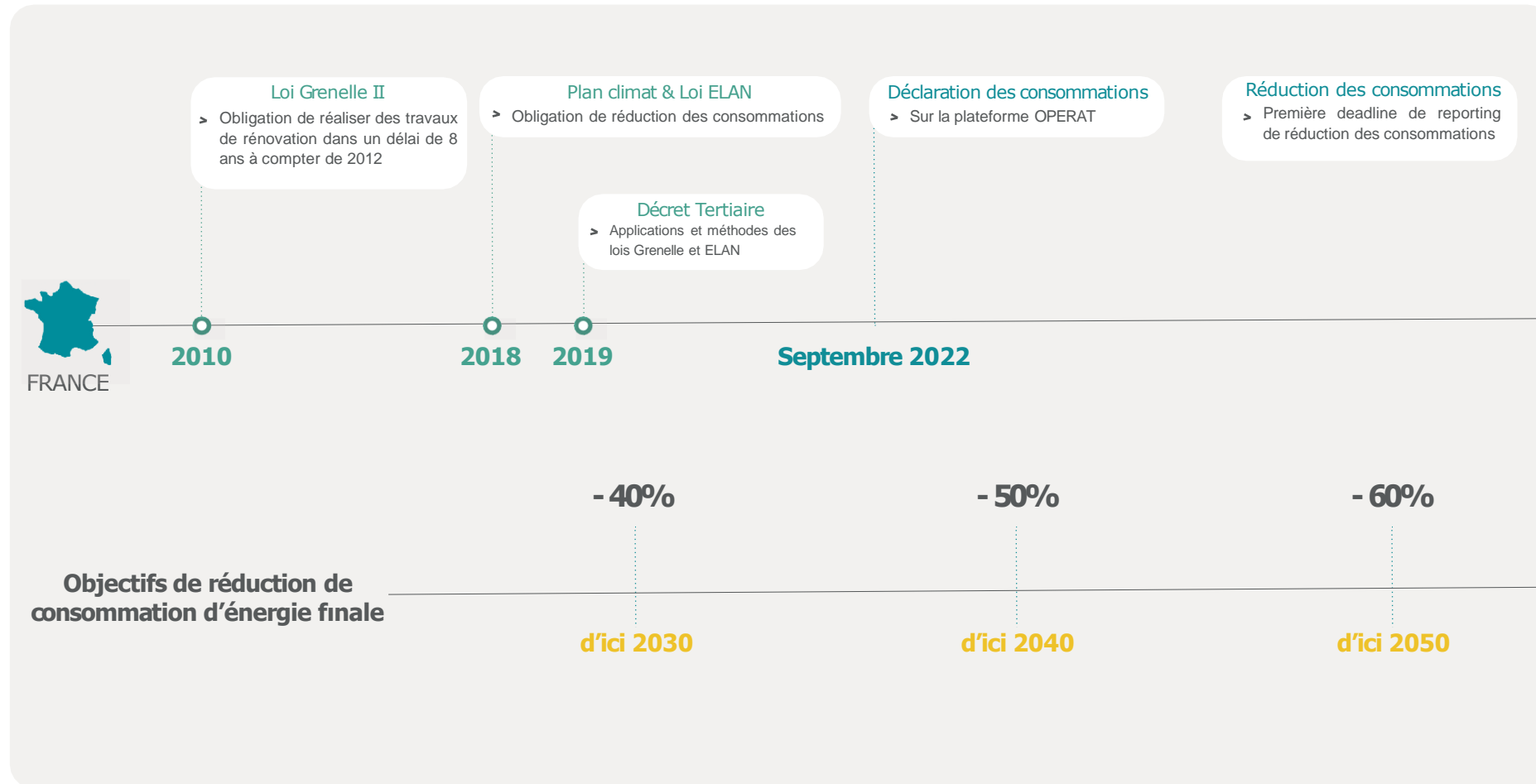
- Valorisation des CEE générés sur leurs devis auprès de leurs clients
- Prix révisés révisé 1 à 2 fois par an pour tenir compte de l'évolution du marché
- Outils de chiffrage des CEE et conseil adaptés à leur métier afin de maximiser
- Possibilité de remise directe sur devis de la part de l'installateur

### Valorisation SPOT de dossier CEE

- Indexation des prix à la valeur de marché
- Valorisation de dossiers CEE ponctuels, sur demande en fonction de la durée et des volumes associés (généralement projet > 12 mois)

# Nos solutions réglementaires

## Le cadre du Décret Tertiaire



# Nos solutions réglementaires

## La mise en conformité du Décret Tertiaire



### 1. Suis-je assujéti ?

- ✓ **Une pré-étude d'assujétissement** - Nécessaire pour identifier si vous devez répondre aux obligations du Décret Tertiaire. Les informations fournies permettent également de pré-qualifier les données demandées par OPERAT.



### 2. Comment collecter mon historique de consommations ?

- ✓ **Grâce à un interfaçage en API avec les gestionnaires de réseaux (ENEDIS, GRDF)** vous accompagne pour monitorer vos dix années d'historique de consommation simplement.



### 3. Comment choisir et calculer mon année de référence ?

- ✓ **Une fois vos données collectées, nous vous accompagnons dans le choix de votre année de référence.** Cruciale, c'est elle qui va déterminer l'ampleur des efforts à réaliser et la trajectoire de réduction de votre consommation.



### 4. Quelles sont mes obligations et mes responsabilités ?

- ✓ **Les obligations du Décret Tertiaire touchent à la fois les propriétaires et les exploitants,** Nous vous aidons à identifier quelles sont vos responsabilités, et surtout à coordonner les actions pour mener à bien votre projet.



### 5. Comment déclarer mes données sur la plateforme OPERAT ?

- ✓ **À partir des informations collectées en pré-étude** se charge de réaliser votre déclaration sur la plateforme, et vous remet votre attestation annuelle de déclaration.

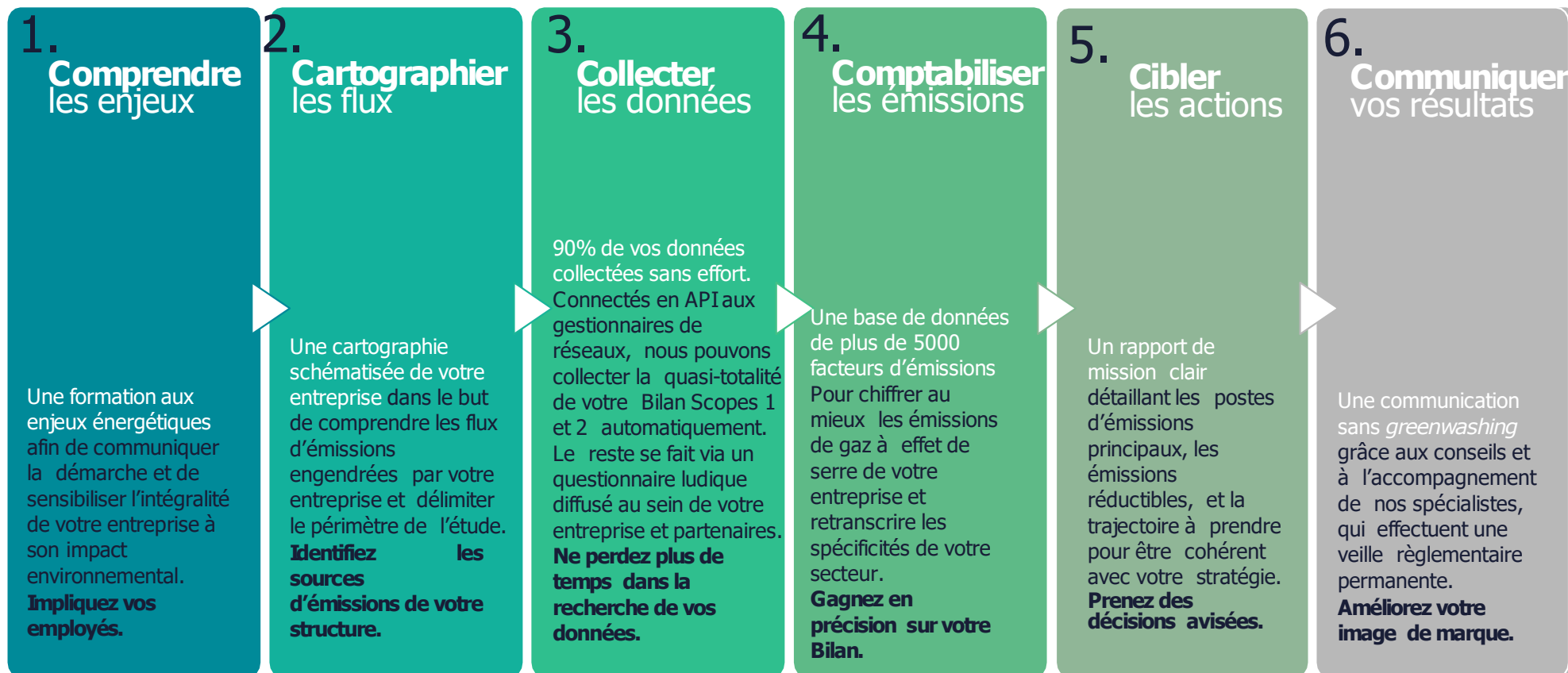


### 6. Comment mettre en place un plan d'actions de réduction ?

- ✓ **Vous avez par la suite une décennie pour réduire votre consommation énergétique.** vous accompagne de l'identification des actions de réductions potentielles, via un audit énergétique, au financement des opérations d'économies d'énergie.

# Réalisation de votre Bilan Carbone

Les étapes clé de votre collaboration avec COZEN

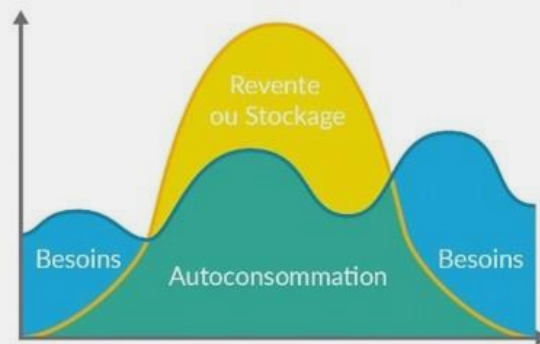


# Les solutions EnR\*

## Les sources de consommation d'énergie décarbonées

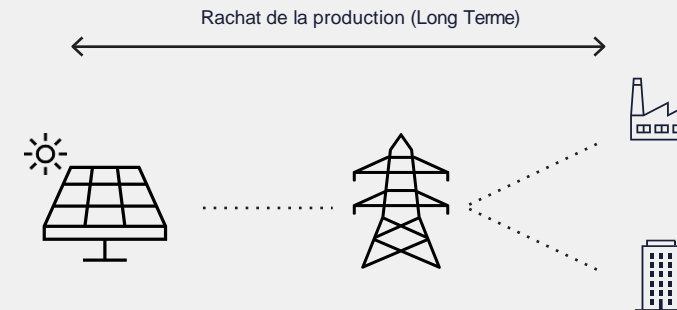
### Site client

#### Auto-consommation



- Etude de faisabilité
- AMO contrat

#### Power Purchase Agreement (PPA)



- Etude financière et technique
- AMO contrat

\*EnR : Énergie Renouvelables



**Un besoin, une question ?  
N'hésitez pas à nous contacter !**

---

214 rue du faubourg Saint Martin 75010 PARIS

[contact@cozen.energy](mailto:contact@cozen.energy)

+33(0)1 87 66 68 01

